

# Réunion du Conseil de quartier TOURTEL

COMPTE RENDU

LE 6 SEPTEMBRE  
2017

20H00

Ecole élémentaire Paul Bert

REUNION ORGANISEE PAR	Service Démocratie participative
TYPE DE REUNION	Externe
PARTICIPANTS	<p>Personnes présentes :</p> <p>Habitants : environ 40 personnes.</p> <p>Elus : Monsieur le Maire Stéphane HABLOT et par ordre alphabétique : M. Jean-Paul CARPENA, Adjoint délégué à l'Urbanisme, M. Manu DONATI, Adjoint délégué à la Démocratie participative, M<sup>me</sup> Marie-Agnès ROUILLON, Adjointe déléguée à l'Enseignement et référente du Territoire Est.</p> <p>Personnel municipal : M. Erwan ERMEL, Cabinet du Maire, M<sup>me</sup> Sophie HUBERT, Chargée de mission à la Démocratie participative, M. David QUILLERE, Directeur de Cabinet, M. Philippe MANSUY, Service communication.</p> <p>Partenaires : M. Pol-Albert BUGNOT, Président de l'Association Vandopérienne de Médiation sociale, M. Mouad ECHCHAREF, médiateur de nuit ; M<sup>me</sup> Marie-Danielle MAIX, journaliste à l'Est Républicain, M. David BONNAVENTURE, membre de l'association Grand Nancy Défib, trois membres de l'association organisateur de la fête de quartier.</p>

**Ordre du jour :** échanges avec les habitants, présentation de la campagne propreté dans la ville et les travaux de rénovation de la rue Raymond Poincaré.

## Introduction :

Monsieur le maire explique que la participation à une réunion de conseil de quartier est proportionnelle aux sujets mis à l'ordre du jour de cette réunion et qu'il est préférable de prévoir moins de sujets (au maximum deux) mais qui intéressent davantage la population, en rapport avec leur cadre de vie. *« J'ai reçu des appels d'habitants du quartier Tourtel qui se demandent ce que va devenir la rue Emile Zola, si elle va être refaite elle aussi. Nous allons voir cela, après la présentation sur la campagne propreté. »*

## 1/ Présentation de la campagne propreté dans la ville :

M. Donati : *« Vous êtes les premiers à découvrir ce court power point qui est projetée actuellement, concernant la propreté dans la ville, avec l'idée que chaque citoyen se sente l'ambassadeur de son quartier et de sa propreté. En effet, monsieur le maire a souhaité une action plus positive que celle des sanctions en cas de déjections canines sur la voie publique. Le service communication a réfléchi et a imaginé un kit propreté destiné aux écoliers de la ville et à toute personne qui le souhaite. Il y a aussi des sacs poubelle qui jonchent le sol au pied des molochs. Si vous connaissez des endroits sales, on a besoin de le savoir, pour demander à la Métropole (dont c'est la compétence) d'intervenir. »*

Un habitant : *« Du côté du café restaurant le Petit Palais, le sapin de l'espace vert pousse trop haut, on ne voit plus les piétons ! »*

M. Donati affirme qu'il sera ôté. Il a rencontré récemment la propriétaire du Petit Palais qui souhaiterait avoir des fleurs comme celles qu'il y a à Heillecourt, rasantes et colorées. *« Les fleurs, c'est bien, sinon les voitures se gareraient et occuperaient le trottoir, ce qui serait dangereux. »*

Une habitante : *« Un trottoir est prévu le long des fleurs, c'est bien. Avant, les piétons n'avaient pas d'autre choix que de marcher sur la route à cet endroit. »*

Un habitant regrette que les poubelles de quartier aient disparu. *« Pour la fête de quartier, nous [les membres de l'association organisateur de la fête de quartier] avons ramassé plein de détrit. Il n'y en a plus au bout de la rue Clémenceau. »*

Un habitant estime que **la charte propreté** est un bel axe de communication mais il fait remarquer que les personnes qui jettent des détrit ne viennent pas aux réunions de Conseil de quartier. Il se demande ce qui serait efficace pour *« lutter contre ce fléau. »* Il ajoute qu'il y a un véritable *« champ de mégots et de cannettes ! »*

Monsieur le Maire réagit : « *C'est une question importante. En effet, la charte propreté parle à ceux qui se comportent civilement. Mais on ne peut pas laisser faire ceux qui continuent à salir la ville. On part optimiste, d'où la prévention. Mais si les incivilités persistent et si on parvient à identifier leurs auteurs, si on a la preuve, il y aura répression. On l'a déjà fait. Si quelqu'un voit quelque chose, il peut constater l'infraction et nous la signaler. C'est la loi, tout citoyen peut agir. La compétence du ramassage des détritiques sur la voirie publique incombe à la Métropole du Grand Nancy. Les agents métropolitains le font avec des petits véhicules de nettoyage. La ville de Nancy dispose en plus de ces véhicules d'agents qui circulent à pied avec des pinces, pour passer là où les véhicules ne peuvent intervenir. J'ai demandé des personnes mais je ne les ai pas obtenues. La ville de Vandœuvre a donc recruté ce type de personnel, même si cela ne relève pas de sa compétence. L'intercommunalité a ses limites parce que le service est éloigné des habitants qui vivent des désagréments. Les collectivités sont plus grandes. Or, il est important pour la ville de garder la proximité. »*

Un habitant soulève le problème de **présence de pneus dans les végétaux rue Opalinska**. Il ajoute que ces espaces verts ne sont pas entretenus, pas élagués. « *Dans le projet de piste cyclable, ces végétaux devaient être coupés. Il y a des épines, c'est gênant pour les piétons. »*

Monsieur le Maire propose d'organiser une visite sur place dans le quartier. « *Dans certains quartiers, on a dû intervenir, bien qu'il s'agisse de terrains privés, lorsqu'il y a des monticules de détritiques sur le parking du VIMA par exemple. Et ensuite, on envoie la facture de l'intervention. »*

Une habitante : « *Le petit chemin d'Austerlitz est très sale. Serait-il possible d'envisager un aménagement, de mettre des petits gravillons sur ce chemin, pour pouvoir l'emprunter sans marcher des déjections canines. Il y a un canisac, mais il n'est pas utilisé ! »*

Monsieur le Maire répond que ce point va être signalé au responsable des services Techniques et il propose la création d'un atelier propreté.

#### **Rénovation des voiries :**

Une habitante estime que la rue Clémenceau a piètre allure par rapport aux autres rues du quartier qui vont être refaites tour à tour.

M. Donati : « *Vous êtes dans un projet à long terme. La rénovation de la rue Raymond Poincaré coûte 1 million d'euros. On envisage de rénover la rue Opalinska. La Métropole donne à la ville de Vandœuvre une enveloppe annuelle de 800 000 € environ pour les rénovations de rues. Par conséquent, on peut réaliser un gros chantier par an et quelques petits projets à 50 000 €, comme refaire le bitume dans une rue du village par exemple. Sur six ans, on a donc trois gros projets de rénovation. On a choisi de refaire la rue Poincaré à cause de son problème de sécurité, de la présence du bus, du passage des écoliers. On essaie de ne pas privilégier un quartier aux dépens de autres quartiers de la ville.»*

Monsieur le Maire : « *On a refait la rue de Crévic parce qu'elle est très passante. On a eu un autre projet important : la rue Victor Basch, qui a coûté un million d'euros. On fait en fonction de l'urgence et des problèmes de sécurité routière. »*

M. Carpena cite un autre exemple : « *La rue Catherine Opalinska est une voirie primaire [c'est-à-dire une rue très passante reliant les quartiers, un grand axe de circulation]. Sa remise en état coûte 800 000 €, répartis sur deux ans. Tout d'abord, les travaux commenceront par l'enfouissement des réseaux (pour un coût de 300 000 €), puis, ce sera au tour du traitement des voiries : création d'une piste cyclable, réfection des trottoirs. La Métropole a prévu ces travaux en 2019 et 2020. On peut revoir la date avec eux, et peut-être l'avancer à 2018 ? »*

Un habitant signale du **stationnement gênant sur le trottoir situé devant le pavillon témoin**, dans la **rue Catherine Opalinska**, empêchant la circulation des piétons.

Monsieur le Maire : « *On essaie de démolir quelques HLM, pour reconstruire de petits bâtiments, dans le cadre de la rénovation urbaine. J'ai bien compris l'importance pour vous d'un quartier rénové. Je vais envoyer un courrier à la Métropole pour les remercier d'avoir programmé la rénovation de la rue Opalinska et pour leur demander de programmer la rénovation de la rue Clémenceau, en rappelant que la foire exposition va recevoir beaucoup d'argent de la part de la Métropole pour être rénovée. Je demande aussi au service communication de prévoir un article sur ce sujet dans le magazine de la ville. »*

Une habitante note que beaucoup de parents se garent dans toutes les rues du quartier aux heures d'école et que les places de stationnement sont saturées. Le **réseau d'électricité de la rue Emile Zola** est en mauvais état, il faudrait le rénover. « *Je croyais que la rénovation de la rue Zola était programmée ?* »

M. Donati dément et ajoute que « *si toutes les rues d'un même quartier sont rénovées, il ne reste plus assez d'argent pour rénover d'autres rues dans d'autres quartiers.* » Mais il est conscient qu'il faudra prévoir d'inscrire la rue Emile Zola dans le planning des voiries à rénover à partir de 2020 car le planning des trois prochaines années est déjà bouclé.

Monsieur le Maire confirme : « *Nous allons inscrire la rue Emile Zola dans la liste des rues à rénover à partir de 2020.* »

Une habitante évoque un point qui concerne la ville de Jarville : « *Dans la rue Catherine Opalinska, il n'y a pas de passage piéton pour traverser et se rendre à la nouvelle école primaire située à côté du collège et lycée de la Malgrange. C'est dangereux !* »

M. Carpena explique que le parking dépose minute existant a été agrandi, mais que le problème, c'est l'accès à ce parking dépose minute. Au début, il était prévu de rentrer sur ce parking par la rue Opalinska, mais il n'y avait pas assez de place pour tourner à gauche. Après 18 mois de négociation avec les responsables du parc des expositions, il est possible de passer par le parking du parc des expositions et de ressortir ensuite par la rue Opalinska, à condition que les voitures ne tournent pas à gauche. Les familles des élèves ont été prévenues mais la moitié d'entre elles tournent tout de même à gauche, alors que c'est interdit. Il faut donc faire en sorte que cela ne soit plus possible. En ce qui concerne la traversée piétonne, on ne l'avait pas envisagée à cet endroit. »

Un habitant précise qu'il existe bien un passage piéton dans la rue Opalinska, mais qu'il est très dangereux.

Une habitante signale que si on interdit aux familles de tourner à gauche, elles vont tourner à droite et ensuite faire demi-tour devant les entrées de garages des n°21 Rue Opalinska, pour repartir dans l'autre sens, ce qui est très dangereux.

### **Rénovation de la rue Poincaré :**

M. Donati : « *Nous avons organisé une réunion publique il y a quelques mois, au sujet des travaux de rénovation de la rue Raymond Poincaré. Depuis, les travaux ont bien avancé. Fin septembre, le bitume sera mis. Je suis allé sur place avec la responsable du café-restaurant « le Petit Palais », pour voir les corrections à apporter.* »

Un habitant s'interroge : « *Peut-on descendre la rue Clémenceau vers la rue Raymond Poincaré ?* »

M. Donati lui répond par l'affirmatif.

L'habitant poursuit : « *Cela va être étroit ! L'îlot central gêne la giration.* »

M. Donati : « *L'îlot central sera plat, donc franchissable pour les véhicules de gros gabarit comme les camions, qui pourront rouler dessus. Le but est de sécuriser l'endroit. Pour les clients des commerçants, nous avons prévu des places de stationnement « arrêt 10 minutes. Et nous avons conservé un espace arrondi pour des massifs de fleurs et un passage piéton traversant.* »

Le président de l'association de quartier demande combien de places de stationnement sont prévues dans la rue Raymond Poincaré, au niveau du Petit Palais.

M. Donati : « *Il y en aura trois, plus toutes les places le long des commerces.* »

*Une habitante voudrait savoir combien de places de stationnement ont été supprimées sur la rue Raymond Poincaré.*

M. Donati explique qu'il n'y en a pas eu de supprimées. Le stationnement des voitures permet de faire ralentir la circulation. La difficulté dans cette rue, c'est la présence de nombreuses sorties de garages. Avant, il y avait des poteaux électriques qui prenaient beaucoup de place. Le fait de les ôter libère de la place.

Monsieur le Maire explique comment on procède lorsqu'on rénove une rue : « *A chaque fois, nous organisons des réunions en présence d'agents de la Métropole du Grand Nancy, pour expliquer le projet aux riverains, avant que le projet ne commence. Là, il fallait conjuguer les normes de sécurité, le ralentissement de la vitesse des automobilistes et le nombre de stationnements.* »

Un habitant : « *Sur les **trois places de stationnement prévues aux abords du Petit Palais**, il y a une place de stationnement pour personne handicapée et **il ne reste plus que deux places** de stationnement ! Avant les travaux, on avait quatre places plus une place de parking pour handicapé. Il en manque !* »

Monsieur le Maire intervient : « *Si vous n'êtes pas satisfait, c'est un échec pour nous. Je m'engage à regarder sur place ce qu'il est possible de faire, pour rajouter des places de stationnement. Mais il faut que les piétons puissent encore passer. Si vous vous garez devant votre garage, pour moi, c'est normal, si c'est votre garage. Mais selon la loi, si un policier est appelé et qu'il constate qu'une voiture est garée devant une sortie de garage, il est obligé de verbaliser. Il faudrait mettre une plaque d'immatriculation sur votre garage avec le n° de votre voiture pour éviter cela.* »

M. Donati s'engage à **revoir le nombre de places de stationnement en face des commerces, voir s'il est possible d'en récupérer à la place d'espaces verts.**

Action : Demander à la Métropole du Grand Nancy de rajouter des places de parking.

Une habitante s'inquiète de la vitesse excessive des automobilistes dans la rue Poincaré.

M. Donati : « **La rue Raymond Poincaré restera à double sens.** Si elle était en sens unique, cela inciterait les automobilistes à rouler plus vite ! »

Une habitante : « *Pourquoi y a-t-il des fils électriques qui pendent le long des maisons ?* »

M. Donati : « *Nous allons contacter ENEDIS pour qu'ils y remédient.* »

## Divers

Un habitant membre de l'association **Grand Nancy Défib'** prend la parole pour présenter le rôle des SVP, « *Sauveteurs Volontaires de Proximité* » et pour susciter des vocations parmi le public présent : « Si vous êtes intéressé, vous suivez une petite formation d'une heure trente et on vous confie un défibrillateur que vous gardez chez vous. En cas de besoin, le SAMU vous appelle. Vous intervenez dans votre quartier, dans un périmètre très restreint, pour être sûr d'arriver sur place dans les 4 à 5 minutes suite à l'appel au SAMU. C'est une chance en plus de sauver les personnes victimes d'un arrêt cardiaque. »

M. Carpena complète : « *Si vous êtes en vacances, vous passez auparavant le défibrillateur à un autre sauveteur volontaire de proximité. Les urgences mettent environ 10 minutes avant d'arriver sur place, c'est très long. Un sauveteur volontaire de proximité est présent sur place avant eux, et ces quelques minutes peuvent tout changer dans l'espérance de survie de la victime. Vous pouvez contacter Noémie Dolmaire (Service Santé Bien-être) à la Mairie, si vous êtes volontaire.* »

Un habitant souhaiterait **l'installation d'une petite bibliothèque de rue** dans le quartier, comme ce qui existe à Nancy, place Saint Epvre.

Monsieur le Maire explique qu'il en existe aussi une sur le parvis de la mairie. Il soutient cette demande car il souhaite favoriser l'accès à la culture partout où c'est possible.

Une habitante signale qu'une borne en plastique est dévissée devant le n°44 Rue Emile Zola et qu'il faudrait la refixer. Action : à signaler aux services Techniques.

Une habitante : « *Une place de stationnement pour personne handicapée a été demandée en face du 70 Rue Raymond Poincaré.* » Elle voudrait savoir où en est cette demande.

Action : à transmettre aux services Techniques.

**En conclusion**, Monsieur le Maire remercie les habitants pour leur participation. « *Nous nous rendrons sur place dans votre quartier, dans le cadre des Ateliers de quartier créés ce soir, pour réguler la circulation et le stationnement. C'est un travail de longue haleine, que nous réussirons avec vous. Il est important de*

*travailler en partenariat avec les habitants et les partenaires extérieurs comme la Métropole du Grand Nancy. »*

MESURES À PRENDRE ET/OU QUESTIONS A SE POSER	SERVICE PILOTE	ECHÉANCE ENVISAGÉE
Mettre une poubelle au bout de la rue Clémenceau.	Espaces verts	Dès que possible
Vérifier que le sapin qui a trop poussé, situé à côté du Petit Palais, va être supprimé et que tout cet espace vert sera replanté avec des fleurs basses après les travaux.	Espaces verts	Dès que possible
Organiser une visite sur place Rue Opalinska / problème de monticule de pneus dans les végétaux et de stationnement gênant devant le pavillon témoin.	Démocratie participative et Espace vert	Date à définir
Planifier la rénovation de la rue Clémenceau à partir de 2020	Services techniques et service Relations avec la MGN	2020
Inscrire la rue Emile Zola dans le planning des voiries à rénover après 2020.	Relations avec la MGN	A partir de 2020.
Création d'un atelier Propreté (chemin d'Austerlitz – déjections canines) / Prévenir M. Marchand et M. Bour	Démocratie participative et espaces vert	Octobre ou novembre 17
Demander à la Métropole du Grand Nancy de rajouter deux places de stationnement en face des commerces.	Services techniques	Fait
Installer une petite bibliothèque de rue sur la place aux abords du Petit Palais	Services techniques	Dès que possible
Demande de création d'une place de stationnement pour handicapé en face du 70 Rue Raymond Poincaré.	Service Relations avec la Métropole.	Dès que possible